

Bilan de l'atelier thématique « Forêt / Bois »

29 mars 2016

Animation				
	BION Pascale	Région Auvergne-Rhône-Alpes		
	GILBERT Jean-Michel	DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes		
	PIEL Marie-Pierre	Région Auvergne-Rhône-Alpes		
	RENARD Yann	Région Auvergne-Rhône-Alpes		
	THIEFAINE Florian	Région Auvergne-Rhône-Alpes		
N°	NOM	STRUCTURE	MAIL	PRESENCE
1	ALCAIDE Eve	Syndicat mixte du PNR des volcans d'Auvergne	ealcaide@parcdesvolcans.fr	
2	ALMERAS	ONF	bernard.almeras@onf.fr	
3	ANGLADE François	ACADIL	francois.anglade@acadil.fr	
4	BESSON Pierre	Aduhme, agence locale des énergies et du climat	p.besson@aduhme.org	X
5	BONHOMME Marc	INRA-UMR-PIAF	marc.bonhomme@clermont.inra.fr	X
6	BRASSEUR Alain	CCI Auvergne	abasseur@auvergne.cci.fr	X
7	COUVIN Philippe	CNPF	philippe.couvin@cnpf.fr	X
8	DAVID	Communes forestières Puy-de-Dôme	guillaume.david@communesforestieres.org	X
9	DOUBLET	Communauté de communes du Pays de Menat	ccpm.direction@gmail.com	
10	DUSSABY	réseau convergence CFA CFPPA Auvergne	alexandra.dussaby@educagri.fr	
11	DUVERNOIS Charlène	CC PAYS DE CRAPONNE	monaveniracraponne@orange.fr	
12	FORÊT Marie	Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes	marie.foret@communesforestieres.org	X
13	GARMY Joël	Auvergne Promoboïs	jgarmy.promoboïs@orange.fr	X
14	GRULOIS Stéphane	FCBA	stephane.grulois@fcba.fr	X
15	LAFARGE Stéphane	Viameca	s.lafarge@viameca.fr	
16	LOUDES	CNPF, délégation auvergne	jean-pierre.loudes@crpf.fr	X
17	PARIS Jean-Luc	SIGMA Clermont (Ex IFMA)	jean-luc.paris@sigma-clermont.fr	X
18	RACHEZ Benoît	UNISYLVA	benoit.rachez@unisylva.com	X
19	RIFFAUD Jean-Louis	ONF	jean-louis.riffaud@onf.fr	
20	ROCHE	CA 63	t.roche@puy-de-dome.chambagri.fr	X
21	TAING Vianney	PNR Livradois-Forez	v.taing@parc-livradois-forez.org	X
22	VAZELLE Sylvain	IFCE	sylvain.vazelle@ifce.fr	X
23	VIGIER Jean-Michel	Auvergne Estives	jeanmichelvigier@wanadoo.fr	X

Bois construction / Valorisation des feuillus

La thématique de la valorisation des feuillus intéresse de nombreux acteurs, dont l'interprofession, le PNR du Livradois-Forez, Unisylva, les COFOR, FCBA et l'INRA.

Bien que la ressource en feuillus soit importante sur le territoire, les débouchés sont sous-exploités. Le volume scié en France est en forte régression, la transformation est coûteuse. Travailler sur la valorisation des feuillus nécessite le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

Plusieurs essences sont présentes sur le territoire, notamment le hêtre et le chêne. Cependant, d'autres territoires semblent mieux placés que l'Auvergne concernant la qualité des bois et la facilité d'exploitation. Pour la valorisation des bois de feuillus auvergnats, il semblerait plus opportun de réfléchir à des marchés de niche pour l'aménagement intérieur, l'ameublement ou le mobilier

extérieur, que d'envisager l'usage en bois de structure (coûts de développement et de certification très onéreux).

Un manque de culture de l'innovation au sein des entreprises est ressenti.

Les instituts techniques travaillent avec les entreprises pour développer de nouveaux produits. FCBA effectue des travaux de qualification mécanique des bois et des produits reconstitués pour la valorisation.

Travailler avec des prescripteurs (architectes, bureaux d'études) pourrait peut-être permettre d'influer sur les commandes et donc les débouchés.

Le PNRLF et plus largement les communes forestières peuvent être le lieu d'expérimentations, par exemple avec des bâtiments pilotes utilisant du bois de feuillus.

Des liens pourraient ainsi être établis entre la valorisation des bois de feuillus et leur utilisation par les collectivités.

Approvisionnement en bois

La thématique de l'approvisionnement transcende les frontières administratives.

La problématique de l'approvisionnement en bois est liée à la mobilisation des bois, à la desserte forestière, et concerne l'amont et l'aval (récolte, transformation). Elle nécessite d'être traitée de manière globale sur les différents modes de valorisation, sans structurer des filières d'approvisionnement dédiées au départ, et en prenant également en compte la coupe et le tri en forêt.

Plusieurs outils informatiques existent :

- la plateforme sécurisée d'échange de données issue du projet eMOBOIS peut permettre de gagner en compétitivité sur les coûts d'exploitation, de faciliter la mobilisation des bois et d'améliorer la traçabilité des approvisionnements
- la plateforme Bois d'Auvergne mettant en relation des propriétaires forestiers et des entreprises
- l'outil Cartomob développé par le FCBA et l'IRSTEA (utilisant des données LIDAR)
- l'outil collaboratif du CRAIG
- des données incendies dans les départements
- des données de l'IGN,...

Alors que le bon niveau de mécanisation des acteurs serait favorable à la diffusion de ces outils, il subsiste des freins culturels qui expliquent en partie que ces outils ne sont pas nécessairement appropriés par les utilisateurs, sont sous-exploités, non mutualisés, non harmonisés,... Des actions collectives pourraient faciliter cette diffusion. Le développement d'un unique outil pour les différents acteurs de la filière forêt-bois (considérant à la fois la forêt privée et la forêt publique) pourrait faire l'objet d'un projet pilote sur un territoire à identifier. Les contraintes et les attentes des utilisateurs

potentiels seraient à rechercher pour concevoir un outil fonctionnel. Un travail de centralisation des données est nécessaire pour obtenir l'outil le plus complet possible.

Récolte

FCBA travaille avec d'autres acteurs, dont l'IFMA, sur le projet ECO-MEF qui vise à concevoir un outil de mécanisation pour le bûcheronnage dans les peuplements feuillus. L'institut technique conduit également un projet en Auvergne de débardage par câble.

Des besoins sont exprimés en terme de développement de nouvelles techniques et de nouveaux outils d'assistance pour améliorer les conditions de travail des bûcherons pour l'abattage des gros bois de sapin qui devraient être davantage exploités dans l'avenir. Ceux-ci sont en effet abattus manuellement, générant des difficultés, de la pénibilité et possiblement des problèmes de sécurité. Des rapprochements avec des entreprises auvergnates de robotique (start-up...) sont à envisager.

La problématique de la prolifération au fur et à mesure de l'exploitation forestière du Fomes, champignon se développant sur les souches, constitue une source de perte de valeur. Des réflexions pourraient être menées sur le sujet en associant propriétaires forestiers, exploitants, scieurs, organismes de développement et de recherche, soit sur des traitements envisageables, soit sur la recherche de clones résistants.

L'acceptabilité sociale peut également être une composante à prendre en considération dans la problématique de la récolte qui peut générer des conflits d'usage (lien avec la gestion forestière).

Foncier / gestion forestière collective

La réorganisation du foncier pour lutter contre le morcellement est difficile à mettre en œuvre. L'alternative est de travailler sur le regroupement de la gestion forestière. En parallèle, il pourrait être utile de travailler sur les conséquences du morcellement sur la desserte des parcelles en exploitation.

Des associations de propriétaires forestiers (loi 1901) et des coopératives forestières existent.

Le regroupement de propriétaires en association syndicale autorisée ou en association syndicale libre est une piste à envisager pour apporter une structure juridique solide à un groupement et faciliter la gestion collective et la réalisation de travaux en commun. Pour inciter les propriétaires à s'engager dans de telles démarches de regroupement, il est nécessaire de trouver des projets fédérateurs (desserte, arguments économiques et/ou environnementaux). Le développement des débouchés peut être un projet fédérateur (projet de scieries gros bois pour produits à forte valeur ajoutée). Le PNRLF pourrait être un territoire d'expérimentation.

Des GIEEF peuvent être envisagés. (Cependant, il est à retenir qu'il s'agit d'un mécanisme incitatif de labellisation pour accéder à des avantages en matière d'aide et de défiscalisation).

Pour la gestion dynamique des forêts, il est également possible de chercher un appui de mécénat environnemental des grandes entreprises et grands groupes qui ont des obligations en terme de

compensation des émissions de GES en s'appuyant sur les expériences conduites en Rhône-Alpes (Sylvact).

Enjeux environnementaux

Plusieurs acteurs, dont le CNPF, le PNRLF et les COFOR, manifestent un intérêt pour la thématique « peuplements forestiers et changements climatiques » (cf bilan réunion « climat/énergie). D'autres acteurs sont concernés par cette question, comme le Département Santé des Forêts et l'ONF.

L'INRA se montre intéressé pour travailler avec ces acteurs sur le développement d'outils de diagnostic de terrain, par exemple pour évaluer la résistance à la sécheresse ou travailler sur la caractérisation des parcelles. Un projet associant l'INRA et le CNPF Allier a déjà été mené sur une chênaie dans l'Allier relatif aux cumuls de stress sur des racines ennoyées puis soumises à la sécheresse.

Le FCBA est intéressé par les problématiques du tassement des sols, de la programmation des coupes (lien avec tassement des sols et météo), et de l'impact du prélèvement du menu bois.

Lors de la réunion thématique « Eau / Sol », le SIVOM d'Ambert et le SICALA de Haute-Loire avaient indiqué être confrontés à la problématique de l'altération de la qualité de l'eau par la présence de résineux (acidification de l'eau, détérioration du sol,...). Le SIVOM d'Ambert avait plus particulièrement exprimé son souhait de travailler en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Livradois Forez ou le CNPF sur cette problématique.

Dispositifs de soutien aux projets collaboratifs sur la thématique « Forêt / Bois » :

16.1 – Soutien aux groupes opérationnels (G.O.) du PEI :

1 AAP « émergence des G.O. »

1 AAP « fonctionnement des G.O. et mise en œuvre des projets »

16.2 – Aide aux projets pilotes et à la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés et technologies

1 AAP « Valorisation locale des matières premières »

16.5 – Aide aux actions conjointes entreprises à des fins d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de ceux-ci, et aux approches communes à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales

1 AAP « Actions d'adaptation ou d'atténuation des changements climatiques et de préservation de l'environnement »

16.7 – Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement de la filière forêt-bois dans les territoires

16.8 – Aide à la conception de plans de gestion forestière collectifs ou d'instruments équivalents

Réflexion en cours sur un éventuel AAP commun